

Heec igitur que michi, exercitationis gratia et zelo veritatis, apparuerunt, cum tali mansuetudinis quiete et persuasibilis rationis continentia suscipiantur ab illo, ut, nec per iracundiam turbatus verba injurie, detrectationis aut maledictionis eructet, nec per incontinentiam aut superbiam pertinax vel obstinatus, colorationibus fictitiis aut impositionibus falsis sua dicta defendat!

QUARTA PARS ET ULTIMA HUIUS TRACTATUS,

UNICUM HABENS CAPITULUM DE UTILITATIBUS LAUDABILIBUS SILVANECTI.

In nomine Dei omnipotentis, amen.

PARTICULA PRIMA.
In qua tangitur occasio
hujus partis.

Noverint universi quod, anno Verbi incarnati 1323^o (1), 3^a die Julii, residenti michi in Silvanectensi urbe, unus ex specialibus amicis meis, vir utique magne probitatis et profunde sapientie, inter ceteras sue epistole clausulas, hunc sermonem conscripsit : « Opinor te confiteri quod esse Parisius est esse simpliciter; « esse alibi est (2) esse non nisi secundum quid. » Et quamvis hunc sermonem possem ratione philosophica facilius impugnare, eo videlicet quod nullum esse accidentale est esse simpliciter absolute, secundum Aristotelem 7^o sue Methaphisice (3); esse autem Parisius est esse accidentale, cum possit, subjecto suo eodem numero remanente, corrumpi; quia tamen sermo predictus in quoddam speciale prejudicium Silvanectensis excellentie verti videtur, visum est michi bonum ut illi dilecto meo aliqua conscriberem de *esse in Silvanecto*; quibus intellectis et ad *esse Parisius* comparatis, videat ipse in quo sensu poterit verbum suum verificare decenter.

PARTICULA II^a.
De
impugnatione
cujusdam dicti.

Dixi ergo ei sic : Esse in Silvanecto est existere in quodam medio circumferentie silvarum, quarum procere ramosaque arbores non tanta sunt ad invicem spissitudine dempsate, quin liberum volenti per eas pro deductione procedere relinquam incessum, nec inter eas tanta existat locorum distancia, quin umbre moderamine, prohibitis per comas arborum calefactivis radiorum solarium reflexibus, refrigerent incedentem. Verum quia humanam sensualitatem, in transmutatione gaudentem, nichil oblectare consuevit, nisi quod aliqua varietas reficit, juxta illud Tullii in prohemio veteris Rethorice : « In omnibus rebus similitudo est mater satietatis (4); » de quo Esopus in 2^o apologo : « Omne bonum precium nimio vilescit in usu (5); » ea propter non solum grandes arbores circumferentiam tenent, sed et minime et mediocres. In minimis quidem suis temporibus fra-

PARTICULA III^a.
De
silvis circa
Silvanectum.

(1) Cette date est en chiffres arabes dans les deux manuscrits.

(2) Est, ajouté par le ms. de Vienne.

(3) Voyez surtout le ch. iv.

(4) Ces mots se trouvent, non pas dans le début

de la Rhetorique *Ad Herennium*, mais au livre I^{er} de *l'Invention*, ch. 41.

(5) *Esopi Fabularum* lib. II, fab. 2, *De Ranis petentibus regem*. L'imprimé porte : *Omne boni pretium, etc.*

Puissent ces réflexions, que j'ai développées pour m'exercer⁽¹⁾, et parce que j'aime la vérité, être reçues par mon adversaire avec une telle modération, un tel calme appuyé sur la force persuasive de la raison, qu'il ne vienne point, troublé par la colère, me jeter des paroles d'injure, de dénigrement ou de malédiction; qu'il ne s'obstine point, par ignorance ou par orgueil, à défendre ses assertions au moyen de prétextes mensongers et de suppositions sans motifs!

QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE DE CE TRAITÉ,

QUI N'A QU'UN SEUL CHAPITRE, SUR LES LOUABLES AVANTAGES DE SENLIS⁽²⁾.

Au nom du Dieu tout-puissant, ainsi soit-il.

Je fais savoir à tous que, l'an de l'Incarnation 1323, le 3^e jour de juillet, moi, résidant à Senlis, je reçus d'un de mes amis particuliers, homme d'une grande probité et d'une science profonde, une lettre où, entre autres choses, il me tenait le discours suivant: «Je pense que vous avouerez qu'être à Paris, c'est être dans le sens absolu, et qu'être ailleurs, c'est être à certains égards seulement.» J'aurais pu facilement attaquer ce langage par une raison philosophique, à savoir que nul être accidentel ne constitue un être simple et absolu, suivant Aristote, au VII^e livre de sa *Métaphysique*; or, le fait d'être à Paris constitue un être accidentel, car il peut changer, le sujet demeurant en la même qualité; mais, par la raison que ce discours peut causer un certain préjudice particulier à l'excellente réputation de Senlis, il m'a semblé bon d'écrire à mon ami quelques réflexions sur être à Senlis. Je désire qu'il les comprenne, qu'il les compare à être à Paris, et qu'il voie lui-même en quel sens il pourra raisonnablement rendre vraies ces paroles.

Je lui ai donc parlé ainsi: Être à Senlis, c'est vivre au milieu d'un cercle de forêts dont les arbres élevés et touffus ne sont pas tellement serrés les uns contre les autres qu'ils ne laissent un passage pour la promenade à celui qui veut les parcourir; cependant il n'y a pas entre eux une telle distance qu'ils ne puissent, interceptant au moyen de leurs cimes chevelues les brûlants reflets des rayons du soleil, rafraîchir par leur ombre le promeneur. Mais, comme la délicatesse humaine se réjouit dans le changement, et que rien ne peut la charmer si ce n'est ce qui est renouvelé par la variété, suivant cette parole de Cicéron au début de l'*Invention*: «En toutes choses, l'uniformité est mère de la satiété;» et cette autre d'Ésope, dans son XXXI^e apologue: «Tout bien précieux perd de sa valeur par un trop fréquent usage;» pour cela, il y a non-seulement de grands arbres qui occupent ce demi-cercle, mais il y en a aussi de très-petits et de moyens. Au milieu des plus petits on voit

§ 1^{er}.
Où l'on dit
à quelle occasion
ceci a été écrit.

§ 2.
Réfutation
d'une certaine parole.

§ 3.
Des forêts
qui avoisinent Senlis.

(1) L'aveu est précieux dans la bouche d'un dialecticien de profession.

(2) Cette quatrième partie est, en réalité, la première, puisqu'elle a provoqué l'attaque du Dicta-

teur et la riposte de Jean de Jandun. Nous avons dit, dans la Notice, que l'auteur l'avait placée à la fin de l'Éloge de Paris, probablement pour ne pas exciter de nouvelles récriminations.

gorum, morarum, avellanarum, pirorum et pomorum odorifera copia presentatur. In mediocribus vero, quod dulcius est, philomenarum ceterarumque avicularum et avium jocunda lascivia, quasi phisicis suarum cantilenarum expressa consonantiis, humanos oblectant auditus. Hoc igitur est unum esse.

PARTICULA IV^a.De
ortis
et viridariis.

Aliud vero esse, in gloria Silvanecti, est hoc : esse in ortis irriguis, floridis viridariis ac pomeriis fructuosis : esse in pratis longis latisque, quibus adolescentis herbe delectabilis viror, et rutilantium infra eam florum decora varietas, picturam prebent humanis visibus arridentem : esse insuper secus fontes limpissimos ex montium lateribus erumpentes, quorum clare possunt conspici, licet lata, sua limpissima et purissima⁽¹⁾ pervietate, profunda.

PARTICULA V^a.De
vineis et granis.

Amplius, esse Silvanecti est esse in vineis vinorum Gallicanorum perutili moderamine copiosis. Frumentorum quoque pro albissimis panibus, ac ceterorum granorum que natura propter hominem procreavit, tanta, per Dei gratiam, copia suppetit, quod satis est.

PARTICULA VI^a.

De domibus.

Rursus esse in Silvanecto est esse in domibus egregiis murorum fortissimorum, non ex fragili plastro, sed ex durissimis lapidibus et pulcherrimis, artificiosa sagacitate constructis : in quibus etiam loca profundissima, solidis circumdata petrarum structuris, sue frigiditatis intenso vigore, in estivis temporibus vina sic refrigerant, quod, per vitream duriciem frigus alterative penetrans, aerem contiguum quasi subito dempsat in aquam, et bibentium faucibus et stomachis desideratam refrigerii voluptatem largitur.

PARTICULA VII^a.

De caveis.

Adhuc esse in Silvanecto est esse in monte gratiose mediocris altitudinis, ita ut et pavimenta civitatis nulla fere lutorum turpitudine maculata sint, sed plana, pura et munda per totum ; et mediocrium ventorum flatus modesti, nedum a pravis vaporibus, si quos reperiant, aerem depurent, sed et redolentes fumos ex plantis nemorum et herbis pratorum resolutos adducant. Ceterum ad integrandam per se sufficientiam hujus loci, preter multiformes animalium volatilium et terrestrium species, quibus Silvanectenses incole splendide et liberaliter nutriuntur, tanta et tam recens, pinguis et bene sapida, utriusque maneriei⁽²⁾, piscium copia propinatur, quod diebus, quibus ceterarum carniarum usibus convenit abstinere, non minori commoditate reficitur sobrietas eorundem, quam alibi alie sagininose pinguedines, curiosis salsarum pungentium acuminibus permixte, sufficere valeant faucibus delicatis. Que plura? Lactis dulcissimi, purissimi butiri,

PARTICULA IX^a.De situ
et munditia Silvanecti.PARTICULA X^a.

De piscibus.

PARTICULA XI^a.

De lactariis.

⁽¹⁾ *Et purissima*, mots ajoutés par le manuscrit de Vienne.

⁽²⁾ Ces mots présentent deux sens à l'esprit :

poisson frais et salé, poisson de mer et d'eau douce. Comme il est fort difficile de préciser, nous n'avons donné qu'une interprétation générale.

paraître, suivant les saisons, une abondance embaumée de fraises, de mûres, d'avelines, de poires et de pommes. Sur les arbres de moyenne élévation (spectacle plus agréable), prennent leurs joyeux ébats des troupes de rossignols et d'autres oiseaux et oiselets, qui expriment leur joie par les accords musicaux de leurs chansons, réjouissant ceux qui les entourent. C'est là une manière d'être.

Une autre manière d'être, qui fait la gloire de Senlis, est celle-ci : Être dans des jardins arrosés d'eaux vives, dans des vergers fleuris, dans des potagers fertiles; être dans de vastes prairies, où l'agréable verdure de l'herbe naissante et la variété charmante des fleurs qui l'émaillent de leurs couleurs présentent aux yeux de l'homme un riant tableau; être en outre au bord de sources très-limpides qui s'échappent des flancs des collines, et dont le lit, quelque profond qu'il soit, peut être aperçu, grâce à leur transparence et à leur limpidité.

Être à Senlis, c'est encore être dans le pays des vins de France abondants et d'une douceur très-salutaire⁽¹⁾. Les blés aussi qui servent à fabriquer des pains très-blancs, et les autres céréales que la nature a créées pour l'homme, s'y trouvent, grâce à Dieu, en telle quantité qu'elles y suffisent.

Être à Senlis, c'est encore être dans de belles demeures formées des murs les plus forts, non d'un fragile plâtre⁽²⁾, mais des pierres les plus dures et les plus belles⁽³⁾, disposées avec une industrieuse habileté. Dans ces maisons, les caves, entourées de solides constructions de pierres, grâce au degré de leur fraîcheur, refroidissent tellement les vins dans la saison d'été, que le froid les pénètre à travers la dureté du verre, condense presque aussitôt en eau l'air environnant, et procure à la gorge et à l'estomac des buveurs la volupté désirée du rafraîchissement.

Être à Senlis, c'est encore être sur une gracieuse colline d'une médiocre élévation, en sorte que les pavés de la ville ne sont presque point souillés des taches de la boue, mais sont tout à fait unis, propres et nets. Le souffle modéré de vents peu violents non-seulement purifie l'air des vapeurs malsaines, s'il y en avait, mais apporte les parfums composés des plantes des forêts et des herbes des prés. Au reste, pour compléter le tableau des ressources de ce lieu, à part les multiples espèces d'animaux volatiles et terrestres dont les habitants de Senlis se nourrissent largement et en abondance, il y a une telle quantité de poissons frais, succulents et de bon goût, de toutes sortes, que les jours où l'on doit faire abstinence de viande, l'appétit sobre des habitants se satisfait aussi facilement que pourraient le faire ailleurs des estomacs délicats avec des viandes grasses mêlées aux excitations recherchées des sauces piquantes. Que dire de plus? Le lait le plus doux, le beurre le plus

§ 4.
Des jardins
et des vergers.

§ 5.
Des fontaines de Senlis.

§ 6.
Des vignobles
et
des grains.

§ 7.
Des maisons.

§ 8.
Des caves.

§ 9.
De la situation
et
de la propreté de Senlis.

§ 10.
Du poisson.

§ 11.
Du laitage.

(1) On ne parle plus aujourd'hui des vins de Senlis.

(2) L'emploi du plâtre pour la construction des maisons de Paris remonte à une haute antiquité. Jean de Jandun cite ce genre de matériaux comme chose commune et de peu de valeur. Après lui, au contraire, les étrangers s'en sont émer-

veillés : Astesan, Stoa, Knobelsdorf, dont nous publions les poèmes dans ce volume et dans le suivant, consacrent un certain nombre de vers à la description des procédés d'extraction et de mise en œuvre du gypse.

(3) Les carrières des environs de Senlis ont encore aujourd'hui une grande réputation.

caseorum crassorum exuberantia grandis minoribus ac mediocribus personis, exclusa cerebrorum perturbatione furiosa, que alios plurimos salsis pungitivis gaudentes quasi incessanter exagitat, vite quiete disciplinam solentiam⁽¹⁾ et simplicitatem columbinam largitur.

PARTICULA XII*.

De
populo
Silvanectensi.

Preter hec, esse Silvanecti est esse et convivere populo Gallicano, pacifico, miti, amicabile et fideli. Et, ut uno sermone finiam, universa genera bonorum, que Deus, natura et ars pro humanis usibus et commoditatibus produxerunt, exhilarant, per Dei gratiam, Silvanectum; in tantum quod celestis patrie pulchritudo et paradisiace jocunditatis amenitas per eam representari videntur.

PARTICULA XIII*.

Que est oratio
pro Silvanecto.

Hunc itaque locum amenum, divine venerationi specialibus prerogativis accommodum, sub prosperorum eventuum continuatis successibus, custodiat et conservet Deus ipse supremus, a quo cuncta bona procedunt. Amen.

Explicit tractatus de laudibus urbis urbium Parisius, cujus una pars est de utilitatibus Silvanecti, propinquitatis ad ipsam Parisius confinia gratulantis; scriptus complete, anno Verbi incarnati 1323^a, 4^a die novembris, per Johannem de Genduno⁽²⁾.

Suscipe, queso, benigne Deus, quodcumque tibi jus gratiarum pro fine isto possum solvere; et fac ut nullus hec inspiciens detrahat ipsi⁽³⁾, sed, ad complendum quidquid deficit ad tuum decus, omnis vir bonus corde et manu cooperetur. Amen.

⁽¹⁾ Cette expression semble faire allusion à ce vers de Plaute : «Solens sum; ea est disciplina.» (*Curcul.* I, v. 29.)

⁽²⁾ Les quatre derniers mots sont donnés par le manuscrit de Vienne seulement, ainsi que nous l'avons dit dans la Notice : c'est la signature de l'auteur.

⁽³⁾ *Ipsi* paraît avoir ici un sens personnel, à raison du mot *hec* qui précède et avec lequel il ne peut s'accorder : Jean de Jandun souhaite qu'on ne le calomnie pas à cause du livre qu'il vient d'écrire. Nous n'avons pas cru devoir indiquer dans la traduction cette nuance, qui se confond d'ailleurs avec le sens général.

pur, les fromages gras en abondance pour les fortunes moyennes et petites, en fournissant le moyen d'éviter cette perturbation furieuse des esprits qui agite sans cesse la plupart des amateurs des mets épicés, donnent aux habitants de Senlis une habitude réglée de vie tranquille et une simplicité de colombe.

En outre, être à Senlis, c'est exister et vivre au milieu du peuple français, paisible, doux, aimable et sûr. Et, pour finir en un mot, tous les genres de biens que Dieu, la nature et l'art ont produits pour les usages et la commodité des hommes, se trouvent, grâce à Dieu, réunis pour l'agrément de Senlis, au point que la beauté de la céleste patrie et la douceur de la joie du Paradis semblent représentées par cette ville ⁽¹⁾.

Que ce lieu agréable, approprié au culte divin par une prérogative spéciale, soit, après une suite non interrompue d'heureux événements, conservé et protégé par le Dieu suprême, de qui procèdent tous les biens. Ainsi soit-il.

§ 12.
Du peuple de Senlis.

§ 13.
Prière pour Senlis.

Ici finit le traité de l'Éloge de Paris, la ville des villes, éloge dont une partie est consacrée à célébrer les avantages de Senlis, cité heureuse d'être si rapprochée de Paris; il a été achevé l'an de l'Incarnation 1323, le 4^e jour de novembre, par Jean de Jandun.

Recevez, je vous prie, ô Dieu bon, toutes les actions de grâces que je vous dois pour la fin de ce travail, et faites que personne, en parcourant cette œuvre, n'en devienne le détracteur, mais que tout honnête homme coopère de cœur et de fait à compléter ce qui y manque pour votre gloire. Ainsi soit-il ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Il est difficile d'apprécier aujourd'hui l'exactitude du tableau que notre auteur a tracé de Senlis et de ses environs, la ville ayant été complètement renouvelée dans le cours du xv^e siècle. Les monuments restent; mais la physionomie intérieure d'une ville, l'aspect de la campagne environnante, les mœurs, les habitudes, les fortunes, etc. se modifient avec les années. Toutefois, M. Legrand, architecte à Beauvais et savant archéologue, a pu restituer un plan et une vue cavalière de Senlis, en remontant aussi haut que possible. Nous donnons ici ces deux documents, qui sont tout à fait

inédits et qui, avec le plan de Paris aux xiv^e et xv^e siècles, placé en tête de ce volume, aideront au parallèle que Jean de Jandun et le *Dictateur* ont cherché à établir.

⁽²⁾ Après avoir analysé cet éloge avec beaucoup de soin, Michel Denis ajoute : « Là voilà cette description de Paris, l'une des plus anciennes, des plus curieuses et des plus rares : *En ex antiquissimis Lutetie descriptionibus curiosam sane et rarissimam.* » (*Codices manuscripti theologici Bibliothecae Palatinae Vindobonensis*, t. II, 2^e part. col. 1648, xxii, fol. 196.)